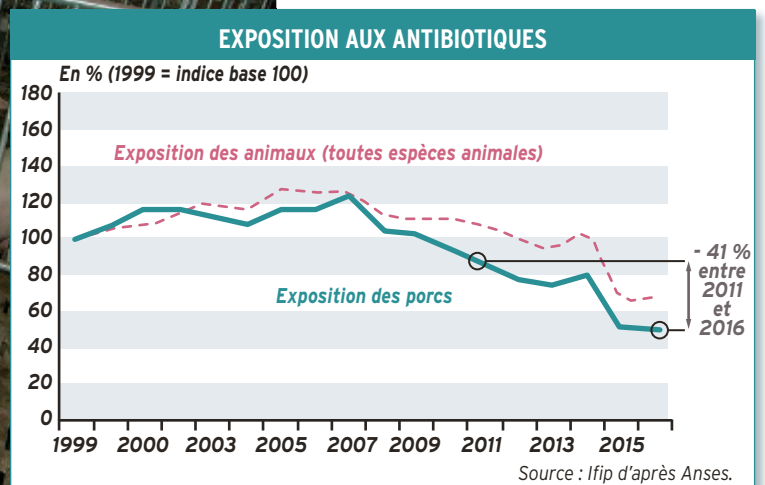


Les antibiotiques, ce n'est pas automatique chez le porc



LA FRANCE recourt deux fois moins aux antibiotiques en médecine vétérinaire que la moyenne européenne.

Le porc français n'est pas accro aux antibio.

Dans le cadre du plan Ecoantibio, il s'est même distingué, avec une baisse record d'utilisation des antibiotiques de 41% en cinq ans.

■ Le porc français est-il un fort utilisateur d'antibiotiques ?

Non. En Europe, le porc est élevé sans antibiotiques facteurs de croissance dans l'aliment depuis plus de douze ans (2006). Ce n'est pas le cas sur d'autres continents. En 2015, il restait encore 80 % des pays américains et 40 % des pays asiatiques qui autorisaient ces facteurs de croissance (Rapport OIE, 2016). Des démarches récentes pour une interdiction totale ou partielle sont en cours dans certains de ces pays, mais leur défi sera de réussir à maîtriser la santé des animaux, sans augmenter leurs traitements antibiotiques.

La France recourt deux fois moins aux antibiotiques en médecine vétérinaire que la moyenne européenne : 70 versus 135 mg d'antibiotiques par kilo d'animal, toutes espèces confondues. En porc, le plan Ecoantibio piloté par le ministère de l'Agriculture est un succès, avec une réduction de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 41 % entre 2011 et 2016. Le résultat est encore plus marquant pour les antibiotiques d'importance critique, à réserver en priorité à la médecine humaine : sur les trois dernières années, la baisse est de 82 % pour les céphalosporines et de 73 % pour les fluoroquinolones chez le porc.

■ Des résidus d'antibiotiques sont-ils trouvés dans les viandes de porc ?

Non. En 2016, les contrôles de résidus dans les muscles de porc par les services du ministère de l'Agriculture ont révélé plus de 99,9 % de conformité. Des mesures de maîtrise du risque lié aux résidus d'antibiotiques sont mises en œuvre à tous les niveaux (industrie pharmaceutique, élevage, abattoir). En élevage, le respect du délai d'attente avant abattage, défini pour chaque médicament, assure que les denrées alimentaires issues d'un animal traité ne contiennent pas de résidus en quantité supérieure au seuil réglementaire. Cette limite maximale de résidus garantit la sécurité du consommateur.

■ Le niveau d'antibiorésistance est-il en hausse chez les bactéries du porc ?

Non. Chez les bactéries pathogènes, il y a une baisse très globale de la résistance aux antibiotiques, à la fois critiques et



non critiques depuis le début des années 2010. De même, le pourcentage de bactéries multirésistantes a diminué de 22 à 13 % entre 2011 et 2016 (Rapport Résapath 2017).

Chez les bactéries digestives surveillées à l'abattoir, la proportion d'*Escherichia coli* sensible à tous les antibiotiques a triplé sur les quinze dernières années. Le taux de résistance à la tétracycline a significativement diminué pour passer de 75 % à 55 % entre 2009 et 2015. Seul le taux de résistance aux quinolones a augmenté, pour passer de 1,9 % à 4,5 % (ministère de l'Agriculture, bilan 2015 des plans de surveillance et de contrôle).

■ La filière porcine est-elle proactive pour baisser ses usages d'antibiotiques ?

Oui. Le succès du plan Ecoantibio est le fruit de la mobilisation et de l'engagement de toutes les parties prenantes, privées et publiques. Pour maîtriser la santé et donc les usages d'antibiotiques, l'éleveur travaille avec ses conseillers techniques sur l'amélioration des conditions de logement, d'alimentation, de conduite d'élevage et de biosécurité. Le binôme vétérinaire-éleveur a notamment été reconnu comme un des maillons essentiels dans ce succès. Depuis 2010, la filière porcine met aussi en place de façon volontaire le panel Inaporc, qui est un observatoire national pour décrire les modalités d'usage des antibiotiques en élevage. La nouvelle démarche Gvet, cogérée par l'Ifip, l'Anses et Isagri, est également proposée à chaque éleveur pour connaître de façon fiable et standardisée ses usages d'antibiotiques. Le logiciel inclut aussi un monitoring des autres médicaments (vaccins, vermifuges...). Enfin, plusieurs outils pédagogiques et de sensibilisation sont mis à disposition des acteurs de la filière : grille d'audit sur la biosécurité, application smartphone BatiSanté, formation sur la qualité de l'eau d'abreuvement, etc. ■ **Anne Hémonic**, anne.hemonic@ifip.asso.fr